



RISQUES MAJEURS

# Le Havre Seine Métropole lance un nouveau système d'alerte en cas de risques majeurs

Les habitants de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole peuvent désormais bénéficier gratuitement du dispositif "Risques majeurs", et être alertés par SMS, appel téléphonique et courriel en cas d'événement naturel ou technologique.

---

PUBLIÉ LE  
14 AVRIL 2021

## Qu'est-ce que le dispositif "Risques majeurs" ?

Le Havre Seine Métropole se dote d'un système multicanal d'alerte de la population en cas de risque avéré. Ce dispositif appelé "**Risques**

**majeurs**" permet d'être informé par appel vocal, SMS ou courriel en cas d'évènement.

Ce dispositif entièrement gratuit est accessible à l'ensemble des habitants des **54 communes** de la communauté urbaine, sur simple inscription. Il devient ainsi un complément du dispositif existant regroupant **35 sirènes** mises en réseau centralisé de supervision et de commande.

## Comment fonctionne le dispositif ?

Le dispositif « **Risques majeurs** » peut être déclenché dans différents cas, notamment les risques naturels, technologiques ou sanitaires. L'alerte est déclenchée par l'une des trois autorités compétentes : **la mairie, la préfecture ou la communauté urbaine**, et peut être localisée selon le périmètre et l'étendue du risque.

Les habitants sont invités à **s'inscrire gratuitement via les formulaires** accessibles sur le site de la communauté urbaine, ou sur le site de leur commune de résidence.



### ***Inscription au service d'alerte***

Pour vous inscrire au dispositif d'alerte en cas de risques majeurs, vous devez remplir le formulaire dédié à votre commune.

**[INSCRIPTION "RISQUES MAJEURS"](#)**

**RISQUES**  
**INDUSTRIELS & NATURELS**  
**RECEVEZ LES CONSIGNES**  
**EN TEMPS RÉEL**



**Inscrivez-vous** > alerte par SMS,  
message vocal, mail



*Dispositif d'alerte risques majeurs*